

Le National pro «Lex Netflix»

Streaming ► Le Conseil national s'est prononcé hier en faveur de la «Lex Netflix» qui prévoit que les services de streaming qui diffusent en Suisse réinvestissent 4% de leurs revenus dans les séries et les films locaux. Le milieu du cinéma se dit soulagé, mais les jeunes des partis de droite ne partagent pas cet avis et veulent récolter des signatures pour un référendum.

Les jeunes PLR, UDC, PVL et du Centre craignent que les consommateurs ne doivent finalement financer la taxe par une augmentation du prix des abonnements. Roland Hurschler, secrétaire général de l'Association suisse des réali-

sateurs et scénaristes (ARF/FDS) est «très surpris» par le lancement de ce référendum. «Nous pensons qu'il est très peu probable que le prix des abonnements, qui sont déjà élevés en Suisse, soit augmenté. Dans ses lettres au Conseil national et au Conseil des Etats, Netflix n'a jamais plaidé en ce sens: la plateforme craint plutôt que la Suisse ne soit pas en mesure de gérer le volume de production supplémentaire», a-t-il expliqué.

Parmi les grands partis, seule l'UDC fait front contre la «Lex Netflix». Le milieu du cinéma ne cache pas sa joie. «Nous sommes soulagés que le Conseil

national introduise une obligation d'investissement avec un taux équivalent à celui pratiqué dans d'autres pays. Cela assure des conditions de concurrence équitables pour l'industrie cinématographique en Suisse», écrit Barbara Miller, la présidente de l'ARF/FDS. Jean-Marc Fröhle, producteur de films et coprésident d'IG Independent Swiss Film Producers met le doigt sur le fait que les réalisateurs suisses sont dépendants des coproductions internationales, en particulier pour les séries: «Nous ne pouvons souvent pas le faire avec les budgets disponibles en Suisse.» Cette loi devrait changer la donne. **ATS**